

Tour de France: Étape Mallemort–Ussel 12.07.26

Le CPA demande l'activation du protocole en cas de conditions météorologiques extrêmes, obtient un accord sur le processus décisionnel futur et une prolongation du délai

Le CPA a pris acte de la décision des organisateurs du Tour de France, en coordination avec les autorités locales, de raccourcir l'étape Mallemort–Ussel d'environ 30 km en raison des conditions météorologiques prévues.

Le CPA considère que la décision de raccourcir l'étape est compréhensible et responsable compte tenu des conditions météorologiques.

Cependant, cette situation souligne une nouvelle fois la nécessité d'appliquer pleinement le protocole en cas de conditions météorologiques extrêmes.

Les représentants des coureurs souhaitent être associés aux discussions et aux décisions qui affectent directement la santé et la sécurité du peloton. Leur contribution est essentielle pour garantir des décisions équilibrées, fondées sur les conditions réelles sur le terrain.

Ce matin, le CPA s'est concerté avec le président de jury ainsi qu'avec l'organisation sur la mise en place du protocole « conditions météorologiques extrêmes ».

Le CPA a demandé que soient activées des mesures suite aux conditions auxquelles est confronté le peloton.

À l'issue des discussions, il a été convenu qu'à l'avenir, toutes les parties se réuniraient systématiquement pour prendre des décisions concernant la course chaque fois que des conditions météorologiques aussi difficiles mettraient en danger la santé des coureurs.

Au cours de la réunion, en concertation avec le président de jury et l'organisation de la course, le CPA a également obtenu une augmentation supplémentaire de 2 % des délais, en reconnaissance des conditions exceptionnelles auxquelles les coureurs sont confrontés.

Face à la fréquence croissante des vagues de chaleur extrême, le CPA réaffirme que les heures de départ des courses estivales doivent évoluer afin de protéger la santé des athlètes.

Les coureurs restent pleinement déterminés à offrir le meilleur spectacle possible, mais cela doit aller de pair avec une adaptation aux réalités climatiques auxquelles le cyclisme est désormais confronté.

Le CPA appelle de toute urgence à la tenue de discussions avec toutes les parties prenantes cet hiver, afin de trouver une solution avant la saison 2027.